



---

Table Éducation  
Chaudière-Appalaches

*Une formation  
professionnelle et technique  
pour relever les défis régionaux*

Plan régional d'aménagement  
de l'offre de formation  
professionnelle et technique  
2009-2014

---

## Table des matières

---

	Page
Le contexte.....	3
La démarche de réalisation.....	5
La structure du Plan.....	7
Ses principales composantes.....	8
Quelques données et constats généraux.....	9
Un exercice de positionnement stratégique.....	16
Des enjeux pour donner du sens.....	18
Une volonté d'assurer la vitalité du Plan.....	22
L'approche de mobilisation.....	23
Un Plan cohérent et équilibré.....	24
Les initiatives retenues au Plan.....	25
Les autres contributions envisagées.....	31
Les demandes d'autorisation permanente à la Carte des enseignements.....	35
La synthèse du montage financier.....	37
Conclusion.....	38
Acronymes.....	36
Liste des membres de la Table Éducation de Chaudière-Appalaches.....	37

## Le contexte

---

Au printemps 2006, le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, monsieur Jean-Marc Fournier rendait public le Plan de rapprochement en matière de formation professionnelle et technique. Ces travaux étaient initiés dans un contexte où plusieurs régions subissaient des pertes significatives de leurs clientèles rendant ainsi plus problématique le maintien intégral de l'offre de services des deux systèmes de formation conduisant au marché du travail. Au même moment, les leaders économiques régionaux définissaient des créneaux d'excellence sur lesquels ils entendaient appuyer leurs priorités de développement rendant ainsi nécessaire d'assurer un rapprochement plus serré entre le marché du travail et les institutions d'enseignement professionnel et technique.

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport confiait alors à la Table Éducation de la Chaudière-Appalaches le mandat de rédiger un plan régional d'aménagement de la formation professionnelle et technique en pariant que la région est la mieux placée pour trouver les solutions les plus appropriées pour répondre aux problématiques rencontrées. Le gouvernement affirmait ainsi la nécessité de travailler autrement en facilitant la mise en place d'une stratégie partenariale ouvrant trois chantiers de travail dans des champs d'action complémentaires, à savoir :

- 1<sup>er</sup> chantier Le rapprochement entre les établissements de la formation professionnelle et de la formation technique et la concertation régionale
- 2<sup>e</sup> chantier Le rapprochement des programmes de la formation professionnelle et de la formation technique, l'organisation de la formation et l'organisation des services
- 3<sup>e</sup> chantier Le rapprochement avec le milieu du travail

Le Plan régional d'aménagement de l'offre de formation professionnelle et technique en Chaudière-Appalaches 2009-2014 s'inscrit dans le 1<sup>er</sup> chantier, dont les principales voies d'action privilégiées sont :

- Confier des responsabilités de concertation et de coordination aux acteurs locaux et régionaux regroupés autour d'une table régionale interordres.
- Mettre à la disposition des régions des outils permettant une gestion plus souple de l'offre de formation.
- Constituer un fonds régional pour soutenir des projets.

## La démarche de réalisation

La démarche de réalisation a été conçue de façon à générer trois grands résultats chez les principaux acteurs concernés dans la mise en œuvre du plan, tel qu'illustré ci-après :

Comprendre	Adhérer	Contribuer
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Par la réalisation <i>du Portrait démographique, socioéconomique et de la formation professionnelle et technique</i> en Chaudière-Appalaches (1)</li> <li>▪ Par une tournée auprès des établissements d'enseignement secondaire et collégial</li> <li>▪ Par un exercice sommaire de positionnement stratégique</li> <li>▪ Par une information périodique auprès de la Table de l'état d'avancement des travaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Par une implication soutenue à toutes les étapes du comité de suivi</li> <li>▪ Par des rencontres spécifiques d'intervenants socioéconomiques ciblés</li> <li>▪ Par la validation des travaux réalisés auprès de la Table en mi et fin de parcours</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Par un appel de contributions aux hypothèses de chantiers soumises</li> <li>▪ Par des interventions de démarchage ciblées</li> </ul>

(1) M.Michel Huot, Ph.D, Coordonnateur du Département des sciences humaines. Cégep Beauce-Appalaches. Novembre 2007.

Les principales activités réalisées dans le cadre de sa mise en œuvre sont :

- Séances d'information, d'appropriation ou de validation auprès de la Table Éducation
- Atelier de positionnement stratégique de la Table Éducation
- Rencontres de consultation, précédées d'un questionnaire auprès des directions des établissements d'enseignement secondaire et collégial
- Autres consultations faites et à venir : Table Éducation, universités, CRÉ, MICC et CRPMT
- Rencontres spécifiques de travail avec respectivement des représentants d'Emploi-Québec, du MDEIE et de l'Agence de santé et de services sociaux
- Ateliers de travail du comité de suivi

La réalisation du plan a été supervisée par le comité de suivi des travaux de la Table Éducation qui s'est associé des ressources du Groupe Conseil CFC. Les membres de la Table ont été périodiquement informés de l'évolution des travaux. Les membres du comité de suivi sont :

- M. François Dornier, directeur général, Cégep de Thetford.
- M. Jocelyn Carrier, directeur général, Commission scolaire de la Côte-du-Sud.
- M<sup>me</sup> Thérèse Leclerc, directrice régionale de la Chaudière-Appalaches, Emploi-Québec.
- M<sup>me</sup> Andrée Morin, directrice, Direction de la planification, du partenariat et des services aux entreprises. Emploi Québec Chaudière-Appalaches
- M. Guy Larose, directeur, Direction régionale de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
- M<sup>me</sup> Chantal Morin, responsable de formation professionnelle et technique, Direction régionale de la Capitale-Nationale et de et de la Chaudière-Appalaches, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Les personnes-ressources affectées au projet par le Groupe CFC sont M<sup>me</sup> Myrella Beaulieu et MM. Alain Mercier et Gilles Vézina. A également contribué aux travaux par la rédaction du portrait de la région de la Chaudière-Appalaches, M. Michel Huot, professeur au Cégep Beauce-Appalaches.

La liste des membres de la Table Éducation de la Chaudière-Appalaches (TECA) est en annexe.

## La structure du Plan

Essentiellement, le but recherché par le Plan est de consolider le dispositif actuel de formation professionnelle et technique en Chaudière-Appalaches en maximisant l'utilisation des ressources disponibles tout en répondant aux aspirations de qualification des individus et aux volontés de développement des entreprises. À cette fin, trois défis régionaux ont été identifiés. Le Plan constitue la pierre angulaire pour relever ces défis. Le tableau ci-après énonce ces défis et présente la structure du Plan et la vision retenue.

<b>Trois défis collectifs</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La mise en place de pratiques de concertation permettant d'exploiter au maximum les ressources disponibles et les opportunités émergentes de la région</li> <li>▪ Une offre de formation FP-FT qui rejoigne efficacement la population et soit un levier pour l'emploi et les entreprises locales</li> <li>▪ Des contenus de formation et de services qui répondent aux défis auxquels la région doit/devra faire face</li> </ul>	
<b>Quatre axes d'intervention</b>	<b>Sept enjeux</b>
La démographie	L'attraction et la rétention de la population
La scolarisation de la population	L'augmentation de la scolarisation de base et du taux de diplomation
L'offre de formation professionnelle et technique	L'accroissement du taux de passage d'un ordre d'enseignement à l'autre La révision de l'organisation de l'offre de formation en FP-FT Le recrutement d'étudiants, notamment dans les secteurs scientifique et technologique
L'économie et la structure de l'emploi	Le développement et l'adaptation des compétences de la main-d'œuvre en fonction des transformations économiques Le développement d'une culture de l'innovation et du transfert technologique adaptée aux réalités régionales
<b>Une vision</b>	
<i>Faire de la formation professionnelle et technique à la fois une vitrine et un terreau pour la valorisation du dynamisme entrepreneurial de la région de Chaudière-Appalaches par la qualification de la main-d'œuvre : une vitrine qui invite à entrer, un terreau qui donne le goût de s'y installer.</i>	

## Ses principales composantes

Les enjeux retenus ont permis de dégager des pistes d'action possibles et de proposer la mise en œuvre de chantiers régionaux, et la création d'un levier, tel qu'illustré ci-après. Modeste dans sa facture, le Plan se veut ambitieux dans sa vision. Pour concrétiser cette vision, le Plan comporte différentes composantes présentées au tableau ci-dessous.

<b>Une approche de mobilisation en cinq points</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Des pistes d'action possibles dégagées de la tournée des établissements d'enseignement en lien avec chacun des sept enjeux identifiés et qui constituent des hypothèses de travail pour susciter l'émergence d'initiatives de concertation additionnelles dans le cadre du Plan.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Trois grands chantiers régionaux présentés sous formes de synopsis</li> <li>▪ Des contributions complémentaires pour soutenir l'action concertée, également présentées sous formes de synopsis</li> <li>▪ Un tableau synthèse du montage financier</li> <li>▪ Une mise à jour des demandes d'autorisation permanente à la carte des enseignements</li> </ul>
<b>Un levier</b>	
<p><i>Le Fonds régional de soutien à l'action concertée et à l'innovation en formation professionnelle et technique</i></p>	

Les principaux intrants ayant contribué à ces composantes sont :

- Des données et constats généraux pour chacun des axes d'intervention découlant du Portrait démographique, socioéconomique et de la formation professionnelle et technique complété en novembre 2007
- Un exercice de positionnement stratégique
- Un cadre de référence
- Des critères pour la mise en place de chantiers et l'élaboration des projets structurants
- Des conditions gagnantes pour assurer la vitalité du Plan

Ces intrants sont présentés ci-après.

## Quelques données et constats généraux

De la lecture du *Portrait démographique, socioéconomique et de la formation professionnelle et technique* complété en novembre 2007 et des rencontres avec les établissements scolaires de la région, il est ressorti quatre axes d'intervention à privilégier dans la région de Chaudière-Appalaches pour assurer la poursuite de son développement économique et mieux répondre aux besoins de formation de sa population et de ses travailleurs en entreprises. Pour soutenir la lecture du Plan, les tableaux ci-après présentent quelques données et constats sous les quatre axes d'intervention retenus.

### La démographie

Entre 2001 et 2006, augmentation de la population de 2,7 %, soit + 10 246 habitants dont 92,7 % à Lévis et St-Georges, comparativement à + 4,3 % au Québec et + 5,4 % au Canada.

- Natalité sous le seuil de renouvellement de la population.
- Entre 2001 et 2006, diminution du nombre de jeunes 0-24 ans, soit - 5 758.
- En 2005-2006, 660 départs de jeunes 15-24 ans. Entre 23 et 27 % reviendraient après 10 ans.
- Entre 2001 et 2005, diminution des 25-44 ans, en âge de faire des enfants : - 4 224;
- Plafonnement de la population âgée de 15 à 64 ans dès 2008 et ensuite décroissance.
- Solde migratoire médiocre au cours des dernières années, soit + 375 personnes en 2005-2006.

Une région battant selon des rythmes différents :

- 33 % de la population totale à Lévis et 50 % dans l'axe Lévis-Jackman. Augmentation dans Lévis, Beauce-Sartignan, Nouvelle-Beauce et Lotbinière.
- Population stable ou en diminution ailleurs.
- Début du déclin : 2015.
- Plus de décès que de naissances : 2019.

Deux constats généraux découlent de ces données :

- La région est confrontée à un déficit démographique majeur qui est appelé à s'accroître;
- Il existe une dichotomie dans la situation démographique de la région.

Aussi, le Plan propose la mise en place d'un chantier sur l'attraction et la rétention de clientèle étudiante et de main-d'œuvre. Par ailleurs, le Plan veut susciter des initiatives au niveau sous-régional qui tiennent compte de la dichotomie constatée.

### La scolarisation de la population

35,4 % de la population ne détient pas de diplôme d'études secondaires, comparativement à 31,7 % au Québec. En excluant Lévis (23,4 %), le taux atteint 40 %. Il grimpe à 47 % dans la MRC Les Etchemins et à 50 % dans la MRC de l'Islet.

Taux de décrochage scolaire de 1 jeune sur 5, chez les garçons 1 sur 4, comparativement au Québec de respectivement 1 sur 4 et 1 sur 3.

En 2001, taux de scolarisation postsecondaire de 62,8 % chez les 20-29 ans, comparativement à 56 % au Québec.

Les 9 MRC et le territoire de Lévis ont des taux de personnes ayant une formation professionnelle allant de 11,2 % à 15,6 %, pour une moyenne de 12,8 % pour la région, comparativement à 10,8 % pour le Québec.

14,7 % de la population a une formation de niveau collégial, comparativement à 14,5 % au Québec. On note cependant des écarts importants entre MRC allant de 9,7 % pour Les Etchemins à 19,7 % pour Lévis.

Présence de 11,6 % de diplômés universitaires dans la région, surtout à Lévis, comparativement à 17,2 % au Québec. Cela malgré un taux d'obtention de baccalauréat de 22,9 %, comparativement à 23,3 % au Québec.

Trois constats généraux découlent de ce second tableau :

- Le taux de décrochage demeure préoccupant, surtout chez les garçons;
- Le profil de la solarisation de la population varie considérablement entre les MRC;
- La région connaît un déficit de diplômés universitaires comparativement au Québec.

Pour les établissements d'enseignement, l'incitation à la persévérance aux études quelque soit l'ordre d'enseignement, le soutien à la réussite et à l'obtention du diplôme, de même que la poursuite des études d'un ordre d'enseignement à l'autre, constituent conséquemment des préoccupations majeures. Les enjeux du Plan et les orientations proposées pour le démarrage du Fonds tiennent compte de ces préoccupations. De plus, le Plan propose un chantier devant conduire à une entente spécifique sur la persévérance scolaire et les carrières scientifiques et technologiques.

## L'OFFRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE

### La formation professionnelle - FP

4 commissions scolaires offrant 43 programmes de FP dans 16 centres de formation professionnelle (CFP).

En 2005-2006, 4 718 inscriptions en formation professionnelle (AFP, ASP, DEP). Le taux de variation des inscriptions entre 2000 et 2007 est de plus de 12,8 %.

Population étudiante en formation professionnelle au DEP constituée à 47,1 % de jeunes de moins de 20 ans en 2004-2005 (plus jeune qu'au Québec 36,1 %).

Pronostic : jusqu'en 2015, décroissance constante au secondaire, soit perte de 23,4 % des effectifs ou 2-3 % par année.

Baisses significatives de clientèle dans les programmes de : dessin industriel, fabrication de structures métalliques et de métaux ouvrés, soudage-montage, mise en œuvre de matériaux composites, techniques d'usinage, usinage sur machines-outils numériques.



□ Défis majeurs dans l'adéquation entre l'offre de formation professionnelle et technique et la disponibilité des personnes à se former :

- Offre diversifiée et étalée sur le territoire.
- Contraintes personnelles, familiales, géographiques, économiques.
- Difficulté de constituer des groupes homogènes.
- Transmutation (métamorphoses) des étapes de vie.
- Modifications nombreuses, souvent imprévisibles, dans l'emploi.



## L'OFFRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE

### La formation technique - FT

3 cégeps et un centre d'études collégiales, 5 centres collégiaux de transfert technologique, plusieurs Services aux entreprises.

De 2000 à 2007, la variation des inscriptions est en baisse de l'ordre 15,4 %. La région est dans la même mouvance que les autres régions du Québec. Plus précisément :

- Cégep Beauce-Appalaches où on offre 8 programmes : stagnation des inscriptions au secteur technique alors qu'il y a hausse de 9,1 % au préuniversitaire. Techniques en difficultés : gestion de projets en communication graphique, informatique, génie civil, génie industriel.
- Cégep de Lévis-Lauzon où on offre 16 programmes : baisse de 12,5 % alors qu'il y a hausse de 3 % au préuniversitaire et une population croissante. Techniques les plus touchées : électronique industrielle, techniques de laboratoire, maintenance industrielle, génie mécanique, génie chimique, soins infirmiers, informatique.
- Cégep de Thetford où on offre 9 programmes : baisse de 22 % au secteur technique et aussi de 12,8 % au préuniversitaire. Sur les 9 techniques offertes, 6 ont moins de 45 inscriptions.

Les étudiants ayant un profil scientifique élevé au secondaire ne s'inscrivent pas suffisamment dans des programmes à profil scientifique.

Selon les prévisions de l'ISQ, le nombre d'élèves inscrits au cégep à l'enseignement ordinaire et à temps plein décroîtra de 2010 à 2015 de 17,8 % (5 522 - 4 544), soit 3 à 4 % par année.

## L'OFFRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE

En bref, au-delà des raisons démographiques, les baisses de clientèles s'expliqueraient par :

- Un taux de passage direct du secondaire au collégial relativement bas entre 50 % et 59 % (Québec 53,9 %) – automne 2004.
- La désaffection de la culture scientifique et technologique.
- Des inscriptions au secteur pré-universitaire plutôt qu'au secteur technique.
- Une forte concurrence entre la FP et la FT.
- Des salaires avantageusement comparables chez les diplômés en formation professionnelle par rapport à ceux en formation technique.
- Une formation générale donnant lieu à des taux d'échec élevés.

Force est de constater que malgré une offre de formation professionnelle et technique diversifiée et déployée dans la région :

- les élèves ne fréquentent pas suffisamment les programmes d'études les plus en demande en lien avec les emplois
- la baisse de clientèle est une tendance lourde en formation technique et est appréhendée en formation professionnelle.

Il en résulte que plusieurs programmes sont ou seront prochainement en difficulté. Aussi, aux préoccupations citées précédemment concernant l'incitation à la persévérance aux études, le soutien à la réussite et à l'obtention du diplôme ainsi que la poursuite des études d'un ordre d'enseignement à l'autre, s'ajoute le développement de l'intérêt des élèves pour le parcours scientifique et les carrières en demande dans la région. Cette dernière préoccupation est traduite dans les enjeux du Plan. Deux des trois chantiers régionaux proposés y sont reliés directement, soit :

- Promotion des carrières reliées à la FP-FT.
- Entente spécifique sur la persévérance scolaire et les carrières scientifiques et technologiques.

## L'ÉCONOMIE ET LA STRUCTURE DE L'EMPLOI\*

La région se distingue par la diversité de son secteur industriel, l'ajout progressif de services et la bonne tenue du secteur de la construction. Le secteur des services prend davantage de place.

Selon Emploi-Québec et l'Institut de la statistique du Québec, d'ici 2011 :

1. Expansion du nombre d'emplois de 206 700 à 214 900 → + 8 000
2. Croissance de la population active moindre → diminution du chômage
3. 27 000 travailleurs prendront leur retraite
4. Potentiel de 35 000 emplois à pourvoir dont :
  - 10,1 % dans la transformation, fabrication et services d'utilité publique
  - 11,9 % dans les métiers, le transport, la machinerie
  - 30,3 % dans les ventes et les services
  - 13,6 % dans les affaires, les finances, l'administration
5. Croissance de l'emploi supérieure à celle de la population en âge de travailler
6. Si la tendance se maintient, anticipation d'une pénurie de main d'œuvre spécialisée

*\*La situation décrite ici est celle qui prévalait en 2007, au moment de la lecture de l'environnement et de la rédaction du portrait de la région. Cette situation tend à changer, c'est pourquoi une vigie est faite avec Emploi Québec, notamment dans un contexte de crise économique mondiale.*

Le contexte économique actuel soulève de nombreuses questions. Plus que jamais les établissements d'enseignement de la région seront interpellés dans leur capacité d'apporter une réponse adaptée aux besoins de main d'œuvre. Il faudra faire preuve de souplesse et d'innovation dans la mise à jour et la gestion de la Carte des enseignements. L'approche préconisée par le Plan va dans ce sens. Par ailleurs, il y a lieu :

- d'agir avec célérité pour répondre aux besoins grandissants de personnel dans le secteur de la santé;
- de préparer la réponse des établissements d'enseignement aux besoins émergents des entreprises, notamment en lien avec les créneaux ACCORD;
- de soutenir les transformations économiques de la région.

Le Plan propose à cet effet trois contributions complémentaires aux chantiers régionaux en appui aux initiatives de partenariat déjà engagées ou envisagées dans la région.

## Un exercice de positionnement stratégique

---

La démarche de réflexion entreprise auprès des organisations responsables de la formation professionnelle et technique en Chaudière-Appalaches et de leurs partenaires les plus immédiats a permis de mieux comprendre les besoins du milieu et les enjeux qui sont en cause dans l'offre de service à la population. Au-delà de l'identification des défis régionaux et enjeux énoncés précédemment, cette démarche a permis de dégager les éléments dominants et significatifs sous-jacents à ceux-ci, mettant ainsi en lumière :

- Les opportunités à saisir pour relever ces défis;
- Les éléments de motivation qui militent en faveur de ces opportunités;
- Les risques auxquels la région est exposée si les opportunités ne sont pas saisies;
- Les tendances à considérer dans le choix des actions à mettre en œuvre.

Le tableau ci-après met en relation ces différents éléments. Ce tableau constitue un écran radar pour la Table Éducation interordre qui s'affirme comme le maître d'œuvre du changement à venir.

Ce qui se dégage des travaux	Opportunités	Enjeux	Risques
<p>Solde migratoire médiocre – Déclin de la population à partir de 2015</p> <p>35.4 % de la population non détentrice d'un diplôme d'études secondaires, difficile à rejoindre</p> <p>Baisse appréhendée de clientèle en FP</p> <p>Baisse constante des inscriptions en FT (-11.4 % entre 2000 et 2005)</p> <p>Manque d'universitaires (11.6 %) malgré un taux d'obtention de baccalauréat (22.9 %), comparable au reste du Québec</p> <p>Désaffection des jeunes vis-à-vis les sciences et les technologies</p> <p>Difficulté à répondre adéquatement et rapidement aux besoins accrus de main-d'œuvre qualifiée par les entreprises</p>	<p>Un contexte favorable ou un temps opportun pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- convenir de budgets communs de développement;</li> <li>- influencer les acteurs politiques, aux problématiques régionales;</li> <li>- arrimer le développement régional aux politiques gouvernementales en matière de formation de la main-d'œuvre;</li> <li>- mettre en commun certains services;</li> <li>- partager des ressources dans certains domaines.</li> </ul>	<p>Attraction et rétention de la population</p> <p>Augmentation de la scolarisation de base et du taux de diplomation</p> <p>Accroissement du taux de passage d'un ordre d'enseignement à l'autre</p> <p>Révision de l'organisation de l'offre de formation en FP-FT</p> <p>Recrutement d'étudiants, notamment dans les secteurs scientifique et technologique</p> <p>Développement et adaptation des compétences de la main-d'œuvre en fonction des transformations économiques</p> <p>Développement d'une culture de l'innovation et du transfert technologique adaptée aux réalités régionales</p>	<p>Perception de conflits inter-établissements et inter-réseaux</p> <p>Pertes de programmes à la carte</p> <p>Sous-utilisation des opportunités nouvelles de financement</p> <p>Clivage entre les entreprises et le réseau scolaire</p>
<p>Problématique récurrente de manque de personnel enseignant qualifié en réponse aux demandes de formation</p> <p>Difficultés à pourvoir aux 35 000 emplois disponibles prévus d'ici 5 ans</p> <p>Pénurie de main-d'œuvre spécialisée anticipée</p> <p>Contraintes administratives freinant les initiatives locales</p> <p>Inquiétudes et attentes à l'égard du rôle de la Table Éducation dans le développement de l'offre régionale de formation</p> <p>Projets en cours ou en gestation visant la mise en commun de services porteurs de changements, par exemple concertation interordres des huit institutions d'enseignement pour mettre en place les services de reconnaissance des acquis et des compétences</p>	<p><b>Éléments de motivation</b></p> <p>Dynamisme du secteur économique (PME) et des décideurs régionaux</p> <p>Fort sentiment d'appartenance à la région</p> <p>Personnel en poste compétent et disponible</p> <p>Présence de partenaires désireux d'assurer la richesse collective</p> <p>Vision de changement : international, enseignement à distance, programmes en exclusivité.</p>	<p><b>Défis</b></p> <p><b>La mise en place de pratiques de concertation permettant d'exploiter au maximum les ressources disponibles et les opportunités émergentes de la région</b></p> <p><b>Une offre de formation FP-FT qui rejoigne efficacement la population et soit un levier pour l'emploi et les entreprises locales</b></p> <p><b>Des contenus de formation et de services qui répondent aux défis auxquels la région doit/devra faire face</b></p>	<p><b>Tendances</b></p> <p>Baisse des effectifs étudiants dans plusieurs secteurs</p> <p>Attrait marqué des élèves vers la ville de Québec</p> <p>Intérêt du réseau à diversifier les modes (individualisation, etc.) et les lieux de formation (formation à distance)</p> <p>Préoccupation grandissante à l'importance de la formation tout au long de la vie</p> <p>Nombreuses politiques gouvernementales (avec financement approprié) pour faire face à la baisse démographique et au manque de main-d'œuvre qualifiée</p> <p>Polarisation démographique et économique croissante dans l'axe Lévis-St-Georges versus le reste du territoire</p>

## Des enjeux pour donner du sens

De l'exercice de positionnement ont émergé sept enjeux, tel qu'illustré précédemment. Pour chaque enjeu, des pistes d'action dégagées de la tournée de consultation sont énoncées sommairement. Ces pistes d'action qui ont servi au choix et à l'élaboration des trois chantiers retenus se veulent également des pistes pour nourrir la réflexion et susciter des initiatives pour en assurer le prolongement. Ainsi, elles constituent des hypothèses de travail pour l'élaboration de projets concertés en lien avec les orientations prioritaires proposées pour le démarrage du Fonds.

Axe d'intervention : La démographie	
Enjeu	Pistes d'actions dégagées de la tournée
<b>Enjeu # 1</b> L'attraction et la rétention de la population	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Développer et offrir des programmes nationaux ou suprarégionaux dans des secteurs de croissance</li> <li>▪ Recruter des étudiants à l'extérieur de la région et à l'extérieur du Québec pour des programmes nationaux ou suprarégionaux</li> <li>▪ Faire connaître les besoins de main d'œuvre spécialisée afin d'attirer les personnes qualifiées</li> <li>▪ Développer des stratégies d'attraction et de rétention des étudiants et des diplômés de la FP-FT : bourses d'études, congés pour études etc.</li> <li>▪ Faciliter l'accès aux programmes de FP-FT aux personnes immigrantes francisées</li> </ul>

<b>Axe d'intervention : La scolarisation de la population</b>	
<b>Enjeu</b>	<b>Pistes d'actions dégagées de la tournée</b>
<p><b>Enjeu # 2</b> L'augmentation de la scolarisation de base et du taux de diplomation</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mettre en place des mécanismes de concertation entre les secteurs de la FGJ, FGA et FP pour attirer des jeunes en FP</li> <li>▪ Maximiser l'utilisation des outils de reconnaissances des acquis et compétences</li> <li>▪ Appliquer la Déclaration de principe sur la première qualification à l'effet que les employeurs embauchent les élèves diplômés</li> <li>▪ Diversifier les modes et les lieux de formation : hors murs, individualisée, à temps partiel, en ligne...</li> <li>▪ Soutenir la formation en tant qu'outil de développement personnel</li> <li>▪ Offrir des programmes adaptés de mise à niveau et de soutien afin de rendre admissibles à la FP des clientèles sans diplôme dans les entreprises ou prestataires de l'assistance-emploi</li> <li>▪ Signer une entente spécifique sur la persévérance scolaire et les carrières scientifiques et technologiques</li> </ul>

<b>Axe d'intervention : L'offre de formation professionnelle et technique</b>	
<b>Enjeux</b>	<b>Pistes d'actions dégagées de la tournée</b>
<p><b>Enjeu # 3</b> L'accroissement du taux de passage d'un ordre d'enseignement à l'autre</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Promouvoir la formation postsecondaire</li> <li>▪ Contribuer à l'élaboration et faciliter l'implantation des parcours de continuité de formation DEP-DEC, DEP-DEC-BACC pour les carrières d'avenir dans la région</li> <li>▪ Se donner un plan de match pour exploiter davantage les possibilités de passerelles</li> </ul>
<p><b>Enjeu # 4</b> La révision de l'organisation de l'offre de formation en FP-FT</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Exercer une veille active sur les besoins du marché du travail en lien avec la mise à jour des programmes</li> <li>▪ Revoir en continu la pertinence de l'offre</li> <li>▪ Contribuer à l'assouplissement des processus d'autorisation, de financement, notamment en exploitant au maximum les marges de manœuvre régionales</li> <li>▪ Adopter une approche orientante continue et intégrée aux activités</li> <li>▪ Revoir la carte des enseignements, dont l'obtention de programmes exclusifs à la région</li> <li>▪ Supporter les petites cohortes</li> <li>▪ Développer les stages et l'alternance travail-études</li> <li>▪ Partager les options</li> </ul>
<p><b>Enjeu # 5</b> Le recrutement d'étudiants, notamment dans les secteurs scientifique et technologique</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Promouvoir, par un salon, la FP et FT et les métiers qui y sont reliés notamment chez les moins de 20 ans</li> <li>▪ Promouvoir les carrières scientifiques et technologiques auprès des jeunes et de leurs parents</li> <li>▪ Diffuser de l'information sur les métiers d'avenir sur le territoire</li> <li>▪ Accentuer les efforts pour le recrutement d'étudiants de l'extérieur</li> <li>▪ Signer une entente spécifique sur la persévérance scolaire et les carrières scientifiques et technologiques</li> <li>▪ Collaborer à la stratégie de main d'œuvre en santé</li> </ul>

<b>Axe d'intervention : L'économie et la structure de l'emploi</b>	
<b>Enjeux</b>	<b>Pistes d'actions dégagées de la tournée</b>
<p><b>Enjeu # 6</b> Le développement et l'adaptation des compétences de la main-d'œuvre en fonction des transformations économiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faire une lecture croisée permanente de l'adéquation éducation main-d'œuvre</li> <li>▪ Répondre aux besoins de formation dans des délais appropriés</li> <li>▪ Développer la culture de formation en emploi</li> <li>▪ Instaurer des pratiques de valorisation et de reconnaissance de la formation par les employeurs</li> <li>▪ Mieux faire connaître les expertises disponibles</li> <li>▪ Promouvoir l'importance pour tous d'une première qualification</li> <li>▪ Offrir de la formation d'appoint, notamment en lien avec le dispositif de reconnaissance des compétences</li> <li>▪ Rendre la formation continue la plus accessible possible en développant notamment des outils de formation FP et FT à distance</li> <li>▪ Consolider et développer les services aux entreprises</li> </ul>
<p><b>Enjeu # 7</b> Le développement d'une culture de l'innovation et du transfert technologique adaptée aux réalités régionales</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ S'assurer d'une expertise à la fine pointe des avancés technologiques</li> <li>▪ Tabler sur les secteurs à potentiel élevé</li> <li>▪ Former les élèves dans une optique d'employabilité</li> <li>▪ Exercer une grande vigilance dans l'adéquation apprentissage – situation de travail</li> <li>▪ Développer la formation continue en emploi</li> <li>▪ Maximiser les retombées des CCTT dans la région au bénéfice de la FP-FT</li> </ul>

## Une volonté d'assurer la vitalité du Plan

---

Dans sa volonté de relever les trois défis identifiés précédemment et de se doter d'un Plan non seulement viable mais surtout capable de démontrer une vitalité grandissante, la Table Éducation a convenu de critères et de conditions gagnantes pour guider l'élaboration de projets et la mise en œuvre de chantiers structurants.

### **Les critères pour l'élaboration de projets ou la mise en œuvre de chantiers structurants**

Des projets ou des chantiers qui :

- Ont de la pérennité
- Sont transférables
- Contribuent à s'adapter aux nouvelles réalités
- Favorisent la synergie
- S'appuient le plus possible sur les ressources existantes ou prochainement disponibles
- Sont rassembleurs dans le sens qu'ils intéressent la base et/ou attirent des promoteurs crédibles
- Ne freinent pas, mais plutôt stimulent les initiatives locales
- Misent sur les forces vives
- Tiennent compte des disparités régionales et des sous-régions
- Prennent en compte la dispersion de la clientèle

### **Des conditions gagnantes pour assurer la vitalité du Plan**

- Des projets et chantiers enracinés dans le milieu
- Des actions réalistes correspondant aux moyens accessibles
- La prise en compte des grands dossiers gouvernementaux touchant la région et plus spécifiquement la FP-FT
- Un Plan qui constitue l'outil de travail de la Table Éducation et des promoteurs pour les cinq prochaines années; un outil dynamique et qui peut évoluer en continu

## L'approche de mobilisation

---

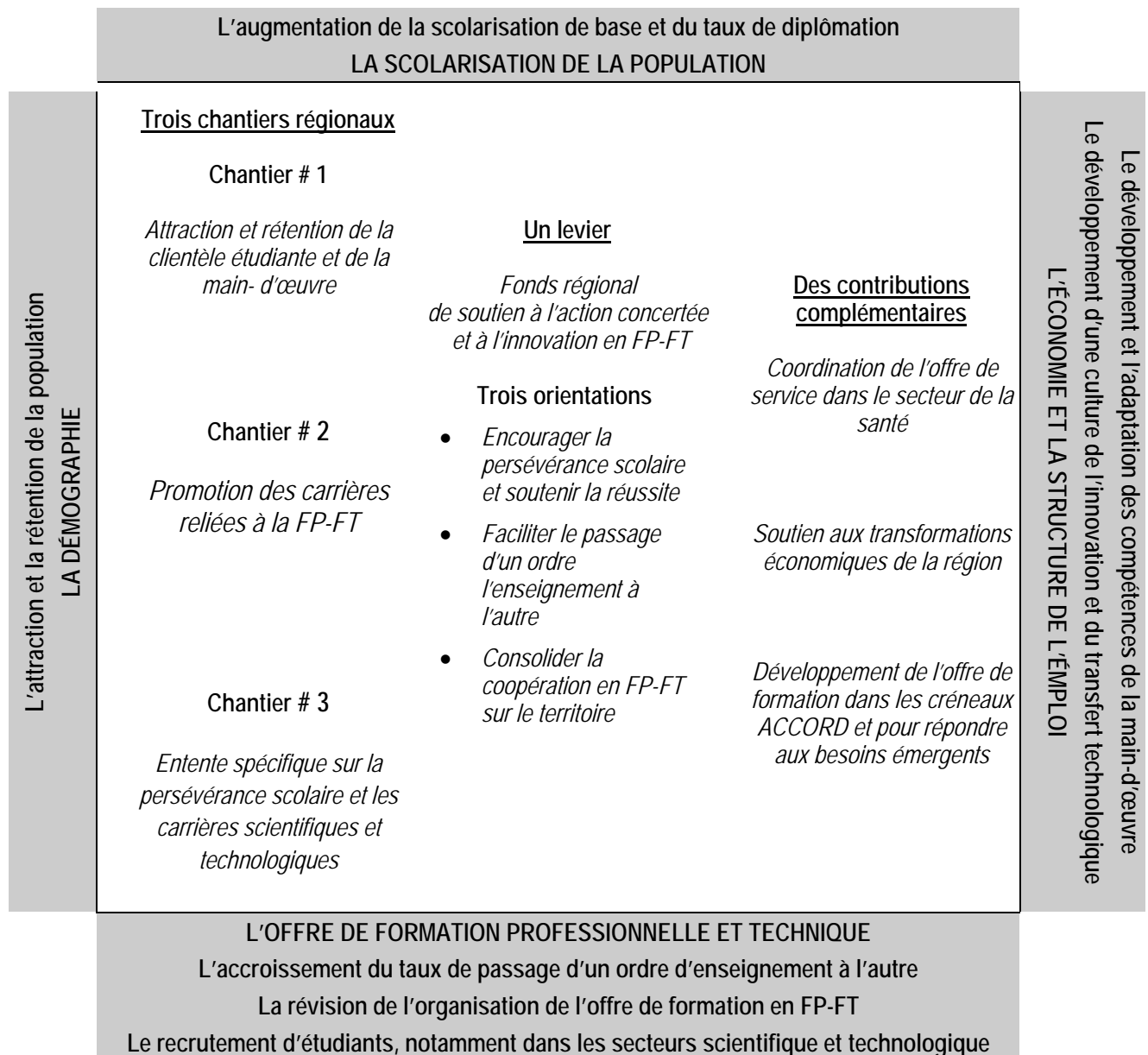
Des critères et conditions gagnantes précités découlent une approche de mobilisation qui se veut évolutive. On y accorde la primauté au respect des mandats respectifs des organismes partenaires impliqués dans la mise en œuvre du Plan ainsi qu'au respect des personnes porteuses de ces mandats. Cette approche comporte cinq composantes complémentaires énoncées ci-après.

1. L'affirmation d'un **leadership fort** par la Table Éducation pour susciter l'action concertée et assurer la cohésion des efforts respectifs, d'où la nécessité pour la Table Éducation :
  - de faire du Plan la priorité de ses travaux,
  - de confier à un comité de suivi un mandat clair,
  - de se doter de moyens d'intervention efficaces.
2. La **responsabilisation et l'engagement des organismes partenaires** dans l'apport de leurs contributions respectives par un souci constant de flexibilité dans les moyens.
3. Le **maillage** interorganisation et interordre pour maximiser le recours aux ressources disponibles, d'où l'attention portée aux initiatives de maillage dans l'évaluation des projets soumis.
4. La **centration sur les résultats** pour assurer la cohérence du Plan et favoriser le développement entre les organismes partenaires de relations d'affaires productives.
5. La **rigueur et la transparence** dans la coordination de la mise en œuvre du Plan pour maintenir un climat de confiance propice à l'action concertée.

Ces composantes témoignent des valeurs que la Table Éducation entend promouvoir à tous les niveaux de la planification générale de la mise en œuvre du Plan jusqu'à l'opérationnalisation des chantiers retenus.

## Un Plan cohérent et équilibré

Les initiatives proposées dans un premier temps ont été sélectionnées de façon à assurer un équilibre dans la prise en compte des quatre axes d'intervention et des sept enjeux retenus. Essentiellement, elles consistent à la mise en place de trois grands chantiers régionaux, en la création d'un *Fonds régional de soutien à l'action concertée et à l'innovation en formation professionnelle et technique* ainsi qu'à des contributions complémentaires spécifiques. La figure ci-dessous positionne ces initiatives illustrant ainsi l'équilibre et la cohérence du Plan.



## Les initiatives retenues au Plan

---

Le Plan se veut une plate-forme dynamique pour encourager l'action concertée et susciter des initiatives. Les initiatives priorisées par la Table Éducation concernent la création du *Fonds régional de soutien à l'action concertée et à l'innovation en formation professionnelle et technique* et la mise en œuvre des trois grands chantiers régionaux que le Fonds entend appuyer.

Les synopsis ci-après présentent pour chacune de ces initiatives :

- Le contexte de réalisation et la finalité
- Les principales étapes de mise en œuvre
- Les résultats anticipés
- Les partenaires ciblés
- Le montage financier initial

La mise en œuvre de ces initiatives se fera sous le leadership de la Table Éducation. Les actions menées s'inscriront dans le cadre d'un calendrier général de travail qui devra s'harmoniser avec les autres travaux de la Table Éducation. Cela nécessitera l'élaboration par les groupes porteurs de plans d'actions détaillés et l'identification de cibles. Ce qui compte vraiment à ce moment-ci c'est de clarifier le plus possible le sens de l'action envisagée et d'en préciser les résultats anticipés.

Notons par ailleurs que le montage financier initial est établi pour une période de cinq ans, laissant ainsi toute la souplesse nécessaire pour s'adapter au rythme des équipes chargées de la mise en œuvre des chantiers respectifs.

Le premier synopsis porte sur la création du *Fonds régional de soutien à l'action concertée et à l'innovation en formation professionnelle et technique*, le Fonds constituant un levier au démarrage des chantiers.

## Fonds régional de soutien à l'action concertée et à l'innovation en formation professionnelle et technique

<b>Contexte de réalisation et finalité du Fonds</b>		
<p>Pour donner l'élan requis pour la mise en œuvre du Plan et en assurer la vitalité, la Table Éducation doit se doter d'un levier financier et d'un mécanisme pour soutenir la mise en œuvre des chantiers régionaux et appuyer les initiatives complémentaires qui émaneront du milieu. Ce Fonds sera géré par un comité multipartite qui verra à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▫ créer des conditions favorables pour assurer la pérennité et la croissance du Fonds,</li> <li>▫ promouvoir son utilisation,</li> <li>▫ constituer une structure d'accueil des projets potentiels,</li> <li>▫ assurer une saine gestion des sommes disponibles pour appuyer les chantiers et autres initiatives.</li> </ul>		
<b>Principales étapes de mise en œuvre</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>▫ Démarchage ciblé pour diversifier la base initiale de financement (ministères, organismes régionaux de développement, entreprises)</li> <li>▫ Finalisation du montage financier de démarrage</li> <li>▫ Création officiel du Fonds (statut, règlement, comité de gestion regroupant notamment les principaux bailleurs de fonds)</li> <li>▫ Mise en place d'une structure opérationnelle</li> <li>▫ Élaboration et diffusion d'un cahier des règles de financement et procédures de soumission de projets</li> <li>▫ Tenue d'un premier cycle de financement de projets en fonction des orientations prioritaires retenues</li> <li>▫ Vigie des besoins du milieu et bilan périodique des résultats auprès de la Table Éducation</li> </ul>		
<b>Résultats anticipés</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>▫ Un Fonds permanent</li> <li>▫ Une structure opérationnelle de gestion du Fonds</li> <li>▫ Un calendrier de réalisation des projets acceptés</li> </ul>		
<b>Partenaires ciblés</b>	<b>Montage financier initial (à titre indicatif)</b>	
	<b>Contributions</b>	<b>Affectations*</b>
Les Ministères provinciaux concernés (MELS, Emploi-Québec, MDEIE....) La CRÉ, l'Agence de Santé Les établissements d'enseignement Les entreprises selon des modalités à définir.	MELS (fonds transitoire) <b>830 000 \$</b> Autres partenaires <b>100 000 \$</b> Établ. d'enseignement <b>80 000 \$</b> Entreprises <b>60 000 \$</b>	3 chantiers régionaux du Plan <b>240 000 \$</b> Fonds régional de soutien à l'action concertée en FP-FT <b>210 000 \$</b> Contributions complémentaires <b>90 000 \$</b> Gestion et animation du Fonds <b>290 000 \$</b>

\* Les affectations se limitent dans l'immédiat à 830 000 \$, les contributions autres que celles du MELS n'étant pas encore toutes assurées

Le Plan propose de faire du Fonds régional de soutien à l'action concertée et à l'innovation en FP-FT un levier majeur pour soutenir l'action concertée. En plus de soutenir les chantiers régionaux, le Fonds se veut le fer de lance d'une seconde vague d'initiatives pour appuyer la mise en œuvre du Plan. Plusieurs propositions formulées dans le cadre de la tournée régionale de consultation auprès des établissements d'enseignement pourraient ainsi bénéficier d'un appui régional. Sans présumer des décisions futures, le Plan projette de prioriser dans un premier temps les initiatives qui s'inscriraient dans les trois orientations prioritaires énoncées ci-après.

- Encourager la persévérance scolaire et soutenir la réussite;
- Faciliter le passage d'un ordre l'enseignement à l'autre;
- Consolider la coopération en formation professionnelle et technique sur le territoire.

De même, le Fonds régional de soutien à l'action concertée pourra appuyer certaines initiatives complémentaires spécifiques d'envergure régionale réalisée sous l'égide de partenaires.

## Chantier # 1

### Attraction et rétention de la clientèle étudiante et de la main-d'œuvre

Contexte de réalisation et finalité											
<p>Dans la foulée des initiatives déjà prises par Pôle Québec-Chaudière-Appalaches et des travaux amorcés par le comité régional du Pacte pour l'emploi (CRPE), ce projet vise à élaborer et mettre en œuvre une stratégie et des mesures de démarchage et de recrutement direct de candidats potentiels provenant de l'extérieur de la région. Il ne s'agit pas de « cannibaliser » les autres régions, mais plutôt de prendre des mesures permettant d'accéder à des bassins de clientèles peu exploités par la région, dont celui des communautés culturelles et des immigrants potentiels. La proximité de la Capitale-Nationale et de la frontière américaine peuvent à cet effet constituer des atouts non négligeables.</p> <p>De même, ce chantier vise à consentir des efforts pour faire rayonner le milieu dans la région et au niveau provincial par la mise en place de dispositifs éducatifs particuliers susceptibles d'attirer et de retenir la clientèle et par des campagnes de promotion sur la qualité de vie dans la région.</p> <p>Aux efforts déployés à ce jour, les entreprises et établissements d'enseignement de la région doivent faire preuve d'innovation et apporter une contribution tangible. Il s'agira dans un premier temps de susciter et d'appuyer la mise en place de pôles d'attraction prenant racine sur une volonté d'agir partagée à trois points d'ancrage : communautés-entreprises-établissements d'enseignement</p> <p>Notons que le projet devra prendre en compte le contexte du Nouvel espace économique du Québec et les opportunités qui en découleront.</p>											
Principales étapes de mise en œuvre											
<ul style="list-style-type: none"> <li>□ Création d'un groupe porteur du projet</li> <li>□ Identification de pôles à fort potentiel d'attraction et promotion auprès des acteurs concernés</li> <li>□ Implantation progressive de pôles d'attraction selon les initiatives émanant du milieu</li> <li>□ Élaboration d'une stratégie de renforcement sur 3 ans notamment par la sensibilisation des lieux d'accueil à la diversité culturelle</li> </ul>											
Résultats anticipés											
<ul style="list-style-type: none"> <li>□ Des pôles d'attraction en consolidation exerçant un effet d'entraînement pour la mise en place de nouveaux pôles</li> <li>□ Une croissance continue de la présence de clientèles provenant de l'extérieur de la région</li> <li>□ Des entreprises de plus en plus sensibilisées et outillées pour faire face à la diversité culturelle</li> <li>□ Une augmentation des inscriptions en FP-FT en provenance de la région</li> </ul>											
Partenaires ciblés	Montage financier initial*										
Le MEELS et la Table Éducation de Chaudière-Appalaches Emploi-Québec MICC La CRÉ Les municipalités, regroupements d'affaires et groupes communautaires des pôles en développement Les établissements d'enseignement et entreprises concernés Le comité régional du Pacte pour l'emploi	<table> <tr> <td>Fonds transitoire</td> <td>60 000 \$</td> </tr> <tr> <td>Ministères et organismes (Emploi-Québec, MICC, etc.)</td> <td>Objectif :</td> </tr> <tr> <td>Autres partenaires (CRÉ, municipalités, entreprises)</td> <td>80 000 \$</td> </tr> <tr> <td>Établ. d'enseignement</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Total :</td> <td>140 000 \$</td> </tr> </table>	Fonds transitoire	60 000 \$	Ministères et organismes (Emploi-Québec, MICC, etc.)	Objectif :	Autres partenaires (CRÉ, municipalités, entreprises)	80 000 \$	Établ. d'enseignement		Total :	140 000 \$
Fonds transitoire	60 000 \$										
Ministères et organismes (Emploi-Québec, MICC, etc.)	Objectif :										
Autres partenaires (CRÉ, municipalités, entreprises)	80 000 \$										
Établ. d'enseignement											
Total :	140 000 \$										

\* Peut inclure des contributions en nature (ressources humaines, locaux...)

## Chantier # 2

### Promotion des carrières reliées à la FP-FT

<b>Contexte de réalisation et finalité</b>											
<p>Le comité régional en formation professionnelle (CRFP) a fait la recommandation, à sa réunion du 22 avril 2008, d'organiser annuellement un Salon des métiers. Le comité ajoute que ce Salon aiderait à l'implantation des nouveaux parcours au secteur jeune, notamment dans le cadre du nouveau cours « exploration de la formation professionnelle ». Le but d'un tel événement serait de valoriser la formation professionnelle et la formation technique par le biais des métiers auxquels elles mènent. En Chaudière-Appalaches, cette formule est fortement privilégiée en complémentarité au traditionnel Salon Éducation-Emploi où les institutions font individuellement la promotion de leurs programmes.</p> <p>À l'instar de cette recommandation et en complémentarité aux actions déjà entreprises, il y a lieu de susciter au niveau régional la mise en place d'initiatives concertées et innovatrices qui capitalisent sur le dynamisme entrepreneurial de la région pour intéresser de plus en plus de jeunes et d'adultes à se donner une formation professionnelle ou technique.</p> <p>Ce projet s'inscrit dans la poursuite des efforts de valorisation consentis au niveau national.</p>											
<b>Principales étapes de mise en œuvre</b>											
<p>Sous la gouvernance d'une équipe de projet interordres :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▫ organisation annuelle d'une campagne de promotion et de valorisation de la formation professionnelle et technique.</li> <li>▫ sélection avec les entreprises du choix des différentes activités : salon de promotion, conférences, portes-ouvertes en entreprises et en établissement de formation, stages d'un jour, visites guidées, forum d'échanges etc.</li> <li>▫ Sélection avec les entreprises annuellement du thème retenu et d'objectifs de résultats définis.</li> </ul>											
<b>Résultats anticipés</b>											
<ul style="list-style-type: none"> <li>▫ Un événement (campagne) récurrent générant à chaque année de nouvelles initiatives de maillage</li> <li>▫ Des impacts positifs directs sur le recrutement d'élèves dans les secteurs ciblés</li> <li>▫ L'émergence de nouvelles pratiques de recrutement, de promotion et de valorisation de la formation professionnelle et technique</li> </ul>											
<b>Partenaires ciblés</b>	<b>Montage financier initial*</b>										
MELS et Table Éducation de Chaudière-Appalaches Emploi-Québec Les établissements d'enseignement participants Des comités sectoriels, selon les secteurs ciblés	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 70%;">Fonds transitoire</td> <td style="text-align: right;">80 000 \$</td> </tr> <tr> <td>MELS</td> <td style="text-align: right;">15 000 \$</td> </tr> <tr> <td>Emploi-Québec</td> <td style="text-align: right;">à venir</td> </tr> <tr> <td>Établ. d'enseignement</td> <td style="text-align: right;">40 000 \$</td> </tr> <tr> <td>Entreprises</td> <td style="text-align: right;">40 000 \$</td> </tr> </table>	Fonds transitoire	80 000 \$	MELS	15 000 \$	Emploi-Québec	à venir	Établ. d'enseignement	40 000 \$	Entreprises	40 000 \$
Fonds transitoire	80 000 \$										
MELS	15 000 \$										
Emploi-Québec	à venir										
Établ. d'enseignement	40 000 \$										
Entreprises	40 000 \$										

\* Peut inclure des contributions en nature (ressources humaines, locaux...)

### Chantier # 3

## Entente spécifique sur la persévérance scolaire et les carrières scientifiques et technologiques

<b>Contexte de réalisation et finalité</b>									
<p>En 2004-2005, le taux de décrochage (ou sortie sans diplôme) des jeunes en formation générale dans les commissions scolaires de la région s'élevait à 17,6 % alors que pour l'ensemble du Québec, il se chiffrait à 24,5 %. Un grand nombre d'intervenants, dont les membres de la Table Éducation de Chaudière-Appalaches, s'entendent pour affirmer que ce taux est trop élevé. Pour la région, on estime qu'un garçon sur quatre (24 %) et qu'une fille sur dix (11 %) décroche de ses études secondaires chaque année.</p> <p>Il existe d'importantes disparités entre les milieux : les taux de sortie sans diplôme varient selon les municipalités et les MRC. La réussite des garçons est également préoccupante dans certaines parties du territoire. En formation professionnelle et technique, le taux d'obtention du diplôme après trois ans permet aussi d'espérer des améliorations (FP : 80,2 % et FT : 44,2 %).</p> <p>Le phénomène de la baisse démographique et les besoins de main d'œuvre qualifiée s'ajoutent aux effets du décrochage sur ces jeunes, tant au plan personnel que pour la société et l'économie de la région et engendrent une situation préoccupante. Une entente spécifique pourrait permettre d'accentuer les efforts de chacun de travailler à ce qu'un maximum de jeunes soit formé et qualifié. En favorisant le succès de tous à la formation générale au secondaire, à la formation professionnelle et technique, un plus grand nombre de jeunes pourrait aspirer à un avenir à la hauteur de ses talents.</p>									
<b>Principales étapes de mise en œuvre</b>									
<ul style="list-style-type: none"> <li>▫ Création d'un comité de gestion de l'entente.</li> <li>▫ Établissement d'un partenariat avec la communauté ayant pour but de définir une vision commune de la problématique de l'abandon scolaire et de soutenir des actions de prévention concertées, structurantes et efficaces.</li> <li>▫ Consultation sur les besoins régionaux des secteurs des jeunes, de la FP, de la FGA et de la FT pour augmenter la persévérance.</li> <li>▫ Mise en place de mécanismes d'animation, de concertation et de recherche-action afin de déterminer des pistes de solution pour contrer l'abandon.</li> </ul>									
<b>Résultats anticipés</b>									
<ul style="list-style-type: none"> <li>▫ Augmentation du taux de diplomation et de qualification au secondaire (DES) ainsi qu'en formation professionnelle et technique</li> <li>▫ Mise en place de pistes de solution pour contrer l'abandon</li> <li>▫ Renforcement de la place de la science et de la technologie et intérêt grandissant des jeunes pour des cheminements et des carrières en science et technologie</li> </ul>									
<b>Partenaires ciblés</b>	<b>Montage financier initial*</b>								
Le MELS et la Table Éducation de Chaudière-Appalaches Les établissements d'enseignement, incluant les universités Emploi Québec Le Réseau de la santé La CRE Les MRC Forum Jeunesse de Chaudière-Appalaches Fondation Chagnon	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 70%;">Fonds transitoire</td> <td style="text-align: right;">100 000 \$</td> </tr> <tr> <td>Emploi-Québec</td> <td style="text-align: right;">à venir</td> </tr> <tr> <td>Établ. d'enseignement</td> <td style="text-align: right;">10 000\$</td> </tr> <tr> <td>Autres (à préciser)</td> <td style="text-align: right;">à venir</td> </tr> </table>	Fonds transitoire	100 000 \$	Emploi-Québec	à venir	Établ. d'enseignement	10 000\$	Autres (à préciser)	à venir
Fonds transitoire	100 000 \$								
Emploi-Québec	à venir								
Établ. d'enseignement	10 000\$								
Autres (à préciser)	à venir								

\* Peut inclure des contributions en nature (ressources humaines, locaux...)

## Les autres contributions envisagées

---

Au-delà d'une contribution financière possible du Fonds transitoire, la Table Éducation compte s'impliquer pour appuyer certaines initiatives complémentaires spécifiques d'envergure régionale réalisées sous l'égide de divers partenaires. Les propositions mises de l'avant s'articulent dans une perspective de complémentarité, d'efficience, de non-dédoulement des services et d'économie d'ensemble.

Cette implication des partenaires pourra prendre diverses formes, le souci premier étant de faciliter l'atteinte des résultats recherchés en lien avec les enjeux régionaux. Sans présumer des choix qui seront faits par les partenaires qui assumeront le leadership de ces initiatives, le Plan ci-après propose la participation active des employeurs de même que de divers organismes à vocation économique en particulier, à une plus grande concertation pour faciliter aux personnes la réalisation de leurs apprentissages, pour revoir les modes d'organisation de la formation et documenter les nouveaux besoins de formation.

Cette concertation engendre une nouvelle répartition des responsabilités et des mandats entre les partenaires du milieu de l'éducation et ceux du travail, de l'emploi et des organismes de développement régional, social et économique dans la réalisation des chantiers proposés. Cette concertation devrait permettre de créer un climat organisationnel d'ouverture dans son processus de réalisation.

## Coordination de l'offre de service dans le secteur de la santé

<p><b>Contexte de réalisation et finalité</b></p>
<p>Sur tout le territoire, les besoins en main d'œuvre sont grandissants mais le bassin potentiel diminue d'année en année et les coûts de recrutement sont en augmentation. Des mesures existent pour retenir le plus longtemps possible sur place le personnel dans les divers établissements mais celles-ci ne suffisent pas à combler les besoins de la région au cours des prochaines années en raison des départs importants à la retraite. De nouvelles actions doivent être initiées afin d'attirer le plus possible de main d'œuvre dans ce secteur tant au niveau des finissants du secondaire que du collégial mais aussi en provenance de tous les secteurs d'activité de la région. Une collaboration étroite entre les établissements d'enseignement, les établissements du réseau de la santé et l'Agence de santé permettra d'innover et de dégager des avenues visant à rendre la formation plus attractive tant pour les jeunes que pour les personnes travaillant dans d'autres secteurs et à assurer une offre de service toujours plus adaptée sur l'ensemble du territoire.</p>
<p><b>Étapes de mise en œuvre possibles</b></p>
<p>Sous l'égide de l'Agence de santé et de la Table Éducation :</p> <p>Création d'un comité intersectoriel rassemblant les décideurs des secteurs d'activités concernés par cette problématique (notamment ASSS, MELS, C.S., E-Q, CÉGÉPS, UQAR-Campus Lévis et Université Laval).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▫ Identification, à partir des analyses réalisées par les différents partenaires, des actions prioritaires à mettre en place dans la région notamment au niveau de l'adaptation de l'offre de formation, de la mise en œuvre des stages, du mentorat, des mécanismes de relocalisation des personnes dans le domaine de la santé, de la formation, de la promotion, afin de mieux répondre aux besoins de la région.</li> <li>▫ Mise en place d'initiatives concrètes de maillage des établissements du réseau de la santé et des maisons d'enseignement visant à accroître le nombre de travailleurs dans ce secteur d'activités.</li> <li>▫ Suivi et mesure des résultats obtenus afin d'en évaluer les retombées et permettre la révision des actions en cours.</li> </ul>
<p><b>Résultats anticipés</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▫ Une offre de service en adéquation aux besoins</li> <li>▫ Des modes d'organisation de la formation souples qui répondent aux besoins du monde du travail (ex : RAC)</li> <li>▫ Un accroissement continu des inscriptions dans le secteur</li> <li>▫ Des places de stage en quantité suffisante afin de répondre aux besoins de formation</li> <li>▫ Une amélioration de la qualité de la formation</li> </ul>

## Soutien aux transformations économiques de la région

<b>Contexte de réalisation et finalité</b>
<p>La région de la Chaudière-Appalaches a longtemps été reconnue pour son dynamisme entrepreneurial et pour la vitalité de son secteur manufacturier. Le dispositif régional de formation professionnelle et technique a su, au fil des ans, jouer un rôle important dans le développement de la région et de ses entreprises.</p> <p>Cependant, cette structure économique est sur le point de connaître des changements structurels majeurs dont les effets et la résultante sont très difficiles à prévoir. À l'origine de cette mutation, citons principalement la compétition asiatique qui fournit des produits manufacturiers à très faibles coûts. Les effets de ce phénomène risquent fort d'être accélérés par la crise financière qui pointe à l'horizon et qui risque de frapper en premier lieu les économies qui dépendent largement des échanges commerciaux avec les États-Unis, ce qui est spécifiquement le cas de la Chaudière-Appalaches.</p> <p>Le réseau régional, particulièrement par le biais de son dispositif de formation professionnelle et technique sera appelé à accompagner ces mutations économiques rapides. Il devra notamment supporter les entreprises de même que les travailleuses et travailleurs qui seront touchés par ces changements ou qui voudront agir de façon préventive pour se prémunir contre ses effets.</p> <p>Le réseau régional d'éducation entend collaborer à la démarche de veille régionale qui est à se mettre en place visant à anticiper les effets de ces transformations et à mettre en place des stratégies intersectorielles appropriées. Ces stratégies devraient entre autres permettre l'augmentation de la productivité des entreprises par une meilleure scolarisation des plus jeunes générations, mais aussi par celle des travailleuses et travailleurs actuellement dans l'entreprise. Il faudra prévoir également une transformation de la structure de l'emploi de même que le remodelage du contenu des emplois eux-mêmes. Les entreprises ont en effet besoin de systèmes de production utilisant les nouvelles technologies pour accroître leur productivité et des travailleurs possédant des qualifications actualisées. Enfin, il sera important de prévoir des actions de requalification de contingents potentiellement significatifs de travailleuses et travailleurs dans des nouveaux domaines d'activité, parfois dans des secteurs émergents.</p> <p>Pour conserver son leadership dans le domaine manufacturier, la région doit donc produire plus avec souvent moins de main-d'œuvre, mais davantage compétente. Cette augmentation de la productivité des entreprises ne peut se faire que par le développement continu des compétences du personnel, la reconnaissance des compétences en milieu de travail et la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC).</p>
<b>Étapes de mise en œuvre possibles</b>
<p>Sous l'initiative du Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT) et en étroite collaboration avec la Table Éducation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▫ Création d'un groupe porteur de ce projet en provenance de l'entreprise, des établissements d'enseignement, d'Emploi-Québec et du MDEIE ayant notamment pour mandat d'assurer une veille des transformations économiques régionales et de ses impacts sur l'emploi régional.</li> <li>▫ Identification des changements à apporter à l'offre de services éducatifs régionale.</li> <li>▫ Identification des mesures à privilégier.</li> <li>▫ Mise en œuvre de ces mesures par les établissements concernés.</li> </ul>
<b>Résultats anticipés</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▫ Une collaboration étroite entre les différents acteurs.</li> <li>▫ Un partage des moyens pour accentuer la formation.</li> <li>▫ Des projets enracinés dans les entreprises.</li> </ul>

## Développement de l'offre de formation dans les créneaux ACCORD et pour répondre aux besoins émergents

<b>Contexte de réalisation et finalité</b>
<p>En Chaudière-Appalaches, la stratégie ACCORD est en implantation. Les travaux se poursuivent et plusieurs ententes ont été signées en vue de s'outiller pour développer une vision commune des créneaux d'avenir et de se donner des objectifs de développement à long terme. Les créneaux identifiés à ce jour sont : matériaux composites et plastiques, matériaux textiles techniques, transformation alimentaire, valorisation du bois dans l'habitation, produits métalliques, matériel de transport, oléochimie. Selon Emploi-Québec et le MDEIE, des secteurs stratégiques mériteraient une attention particulière; ce sont notamment la transformation alimentaire, les produits métalliques et l'assurance. Pour rendre les entreprises plus innovantes et occuper pleinement les créneaux les plus prometteurs dans la région, la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée semble l'obstacle le plus difficile à surmonter. Aussi, il est impératif d'arrimer les travaux réalisés dans la cadre de la stratégie ACCORD et les efforts d'adaptation de l'offre de formation.</p>
<b>Principales étapes de mise en œuvre</b>
<p>Sous l'initiative du MDEIE :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▫ Création d'un groupe tripartite de travail MDEIE- Emploi-Québec et Table Éducation afin d'analyser l'offre de formation dans les créneaux retenus dans la région en s'attaquant prioritairement aux domaines des matériaux composites et plastiques et dans les produits métalliques.</li> <li>▫ Identification des mesures à prendre de part et d'autre pour accroître la synergie des travaux respectifs en vue d'une adaptation rapide de l'offre de formation et pour faciliter la formation dans l'entreprise.</li> <li>▫ Documentation des besoins de formation initiale et continue des travailleurs oeuvrant dans ces créneaux.</li> <li>▫ Mise en place de ces mesures avec mécanisme de rétroaction directe entre les acteurs terrains.</li> <li>▫ Suivi périodique des résultats obtenus par le groupe tripartite.</li> </ul>
<b>Résultats anticipés</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▫ Une collaboration étroite entre les acteurs terrain concernés, notamment via un canal de communication simple et direct</li> <li>▫ Une compréhension commune des besoins émergents</li> <li>▫ Une adaptation toujours plus rapide de la Carte des enseignements</li> </ul>

## Les demandes d'autorisation permanente à la Carte des enseignements

---

Le Plan adresse des demandes d'autorisation permanente à la Carte des enseignements professionnel et technique pour répondre à des besoins identifiés par la région. Ces demandes et leur cheminement respectif sont présentés au tableau ci-après.

La chronologie des demandes inscrites au tableau met en évidence le caractère évolutif des demandes qui s'enracinent dans une lecture partagée des besoins et un contexte en perpétuel changement. Bien que le diagnostic régional complété en novembre 2007 constitue un outil fort utile, la Table compte affiner sa compréhension des besoins à travers les actions entreprises dans le cadre du Plan.

Conséquemment, le tableau suivant sera annuellement mis à jour au fur et à mesure que les travaux réalisés dans le cadre du Plan permettront d'apporter de nouveaux éclairages.

Bref, la mise à jour de la Carte constitue une action permanente, pivot d'une adaptation continue à l'évolution des besoins de la région. Cette mise à jour doit pouvoir reposer sur des mécanismes de veille active de l'adéquation formation-emploi.

## Nouvelles demandes d'autorisation permanente à la carte des enseignements professionnel et technique

	Nom du programme qui fait l'objet d'une demande	Date du dépôt lettre d'intention (le cas échéant)	Date du dépôt de la demande à la Table Éducation	Avis d'Emploi Québec ou de l'Agence de santé et services sociaux ou de la CCQ (construction)	Autre(s) appui(s)	Résolution de la Table Éducation (date et décision)	Accusé réception du MELS (le cas échéant)	Financement requis (PTI)	Autorisations provisoires et ententes en cours
CS de la Côte-du-Sud	DEP en Production acéricole (5256)	s/o	2008-04-03	Emploi Québec : favorable (2008-09-15)	Syndicat des acériculteurs de la Beauce (UPA)	Favorable : 2008-04-15	2008-07-15		Entente
CS de la Côte-du-Sud	Santé, Assistance et soins infirmiers - SASI (DEP 5287)	2008-11-18	2008-11-27	Agence santé et services sociaux : (2008-12-12)	Emploi Québec : 2008-09-15 Cégep La Pocatière : 2008-10-14 Centre de santé et services sociaux : 2008-05-06	Favorable : 2008-12-19		x	
Centre d'études collégiales de Montmagny	DEC en Théâtre-production, Gestion et techniques de scène	s/o	2008-04-03	Emploi Québec : favorable (2008-04-11)	CRÉ de Chaudière-Appalaches (2008-02-18) CS de la Côte-du-Sud (2008-02-29) Ville de Montmagny (2008-01-23) Les Arts de la scène de Montmagny (2007-12-28) CLD de la MRC de l'Islet (2008-02-21) CLD de la MRC de Montmagny (2008-02-07)	Favorable : 2008-04-15	2008-06-12	x	Autorisation provisoire
CS des Navigateurs	Assistance à la personne à domicile (5317)	s/o	2008-06-19	CSSS : favorable (2008-04-16) ASSS : favorable (2008-04-15)	CS de la Beauce-Etchemin (2008-04-17)	Favorable : 2008-07-11	2008-07-23		Autorisation provisoire
CS des Appalaches	Assistance à la personne à domicile (5317)	s/o	2008-06-19	CSSS : favorable (2008-04-24)	Emploi Québec : favorable (2008-06-10) Coopérative de services à domicile (2008-04-16)	Favorable : 2008-07-11	2008-07-23		Autorisation provisoire
CS de la Beauce-Etchemin	Vente conseil (5196)	2008-09-30	2008-11-27	Emploi Québec : Favorable (2008-09-30)	CLD Beauce-Sartigan CLD Robert-Cliche CLD Nouvelle-Beauce CLD des Etchemins Conseil économique de Beauce Chambre de commerce de St-Georges CS des Navigateurs	Favorable : 2008-12-19			Autorisation provisoire  Autres autorisations provisoires : représentation et épilation à l'électricité

## La synthèse du montage financier

Le tableau suivant présente un sommaire des contributions anticipées dans un premier temps. Ces contributions, dont plusieurs restent à venir ou à confirmer, illustrent l'ampleur des défis à relever et la détermination de la Table Éducation à faire de la mise en œuvre du Plan une réalisation collective.

Sources de financement / Objets	Fonds transitoire	M/O gouv.*	Milieu socio-écon.*	Etab. de formation*	Entreprises*
<i>1. Attraction et rétention de la clientèle et de la main-d'œuvre</i>	60 000 \$	À venir	20 000 \$	30 000 \$	30 000 \$
<i>2. Promotion des carrières reliées à la FP-FT</i>	80 000 \$	15 000 \$ À compléter	—	40 000 \$	30 000 \$
<i>3. Entente spécifique</i>	100 000 \$	À venir	À venir	10 000 \$	À venir
<i>Fonds régional de soutien à l'action concertée et à l'innovation FP-FT</i>	210 000 \$	Selon les projets soumis, minimalement en parité avec la contribution du Fonds			
<i>Contributions complémentaires spécifiques</i>	90 000 \$	En fonction du montage financier établi par les partenaires			
<i>Gestion et animation du Fonds</i>	290 000 \$				

\* Inclut surtout des contributions en nature (ressources humaines, locaux...)

\*\* Les affectations se limitent dans l'immédiat à 830 000 \$ dont 290 000 \$ pour l'animation et la gestion du Fonds, les contributions autres que celles du MELS n'étant pas encore toutes assurées.

\*\*\* Pour certains projets, les universités pourraient être invitées à collaborer financièrement ou en ressources humaines.

## Conclusion

---

La mise en œuvre du Plan requerra temps et détermination. L'atteinte des résultats visés reposera sur l'adhésion et la mise à contribution des différents acteurs et bénéficiaires de la formation professionnelle et technique. Aussi par son Plan, la Table Éducation compte renforcer l'exercice de son rôle de catalyseur de la concertation en formation professionnelle et technique. Elle le fera avec pragmatisme en valorisant les initiatives déjà entreprises et en recourant prioritairement aux instances et comités de travail déjà en place. Néanmoins, il faudra supporter ces derniers.

C'est dans cet esprit que la Table sollicite un accueil favorable du comité national des programmes d'études professionnelles et techniques (CNPEPT) à l'égard de son Plan. Cet accueil servira de signal pour accentuer les efforts déployés jusqu'à présent en vue de la mise en œuvre des initiatives retenues. Ce signal doit être clair, car l'adhésion des partenaires visés et leur engagement par des contributions tangibles sont essentiels à la réussite du Plan.

Le dépôt du Plan crée un momentum qu'il faut saisir!

## ACRONYMES

ACCORD	Action concertée de coopération régionale de développement
AFP	Attestation de formation professionnelle
ASP	Attestation de spécialisation professionnelle
ASSS	Agence de santé et services sociaux
BACC	Baccalauréat
CCTT	Centre collégial de transfert technologique
CFP	Centre de formation professionnelle
CLD	Centre local de développement
CNPEPT	Comité national des programmes d'études professionnelles et techniques
CRÉ	Conférence régionale des élus
CRFP	Comité régional en formation professionnelle
CRPE	Comité régional du Pacte pour l'emploi
CRPMT	Conseil régional des partenaires du marché du travail
CS	Commission scolaire
CSSS	Centre de santé et services sociaux
DEC	Diplôme d'études collégiales
DEP	Diplôme d'études professionnelles
EQ	Emploi-Québec
FG	Formation générale
FGA	Formation générale des adultes
FP	Formation professionnelle
FT	Formation technique
ISQ	Institut de la statistique du Québec
MDEIE :	Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
MELS	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
MICC	Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles
MRC	Municipalité régionale de comté
RAC	Reconnaissance des acquis et des compétences
UQAR	Université du Québec à Rimouski

## Table Éducation Région de la Chaudière–Appalaches

Organisme	Nom et fonction	Présidence
<b>Cégep de Lévis–Lauzon</b>	• Jean Dallaire, président	
	• Guy Demers, directeur général	
<b>Cégep de Thetford</b>	• Président	Président
	• François Dornier, directeur général	
<b>Centre d'études collégiales de Montmagny</b>	• Ghyslaine Picard, directrice	
<b>Cégep de Beauce–Appalaches</b>	• Manon Turmel, présidente	
	• Charles Garneau, directeur général	
<b>Corporation des services universitaires en Chaudière–Appalaches</b>	• André Roy, président	
<b>Commission scolaire des Navigateurs</b>	• Léopold Castonguay, président	
	• Joanne Plourde, directrice générale	
<b>Commission scolaire des Appalaches</b>	• Alain Chabot, directeur général	
	• Denis Langlois, président	
	• Yvon Gosselin, vice-président	
<b>Commission scolaire de la Beauce–Etchemin</b>	• Charles-Henri Lecours, président	
	• Normand Lessard, directeur général	
<b>Commission scolaire de la Côte–du–Sud</b>	• Alain Grenier, président	Vice-président
	• Jocelyn Carrier, directeur général	
<b>Commissions scolaire Central Québec</b>	• Cathleen Scott, directrice générale adjointe	
<b>Université Laval – Direction générale de la formation continue</b>	• Guy Mineau, directeur général adjoint	
<b>Université du Québec à Rimouski, Campus de Lévis</b>	• Robert Paré, Vice-recteur à la planification et aux partenariats	
<b>Centre universitaire des Appalaches</b>	• Serge Roy, président	
	• André Roy, directeur par intérim	
<b>Emploi–Québec</b>	• Thérèse Leclerc, directrice régionale de la Chaudière–Appalaches	

Organisme	Nom et fonction	Présidence
Juvénat Notre-Dame du Saint-Laurent	<ul style="list-style-type: none"> <li>Claude Gélinas, directeur général</li> </ul>	
Regroupement des commissions scolaires de la Chaudière-Appalaches	<ul style="list-style-type: none"> <li>Brigitte Roy, coordonnatrice régionale</li> </ul>	
Conférence régionale des élus	<ul style="list-style-type: none"> <li>Laurent Lampron, directeur général</li> </ul>	
Conférence régionale des élus	<ul style="list-style-type: none"> <li>Manuella Daniel, analyste-conseil</li> </ul>	
Conférence régionale des élus	<ul style="list-style-type: none"> <li>François Barret, maire de St-Lambert-de-Lauzon</li> </ul>	
Direction régionale du Mjnistère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	<ul style="list-style-type: none"> <li>Guy Larose, directeur régional</li> <li>Chantal Morin, agente de recherche et de planification socioéconomique</li> </ul>	Membres de l'exécutif (et secrétaire d'assemblée)